



**ASSOCIATION
DOSSIER DE DEMANDE
DE SUBVENTION 2025**

*Ce dossier est préparé pour vous aider dans votre demande de subvention.
Rappel : une subvention n'est jamais attribuée spontanément.
Il vous appartient donc d'en faire la demande.*

Nom de l'association :

Abrégé ou sigle :

Objet de l'association :

Adresse du siège social :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Fax :

Courriel :

Site Internet :

Adresse de réception du courrier :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS – INSCRIPTIONS

Les renseignements fournis dans ce cadre pourront être utilisés par la Commune pour la réalisation de plaquettes d'informations et pour le site internet de Pluméliau-Bieuzy.

Nom :

Prénom :

Tél :

Site internet :

Courriel :

Date et numéro de déclaration en Préfecture :

N° de SIRET **OBLIGATOIRE** :

N° de fédération ou de licence de spectacle :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? Oui Non

L'association adhère-t-elle à des organismes ? Oui Non

Si oui, lesquels :

N° agrément :

Date agrément :

Date de la dernière Assemblée Générale :

COMPOSITON DU BUREAU EN EXERCICE

<u>Qualité</u>	Nom et Prénom	Adresse	Courriel	Téléphone
<u>Président</u>				
<u>Vice – Président</u>				
<u>Trésorier</u>				
<u>Secrétaire</u>				

MOYENS HUMAINS

Nombre de salariés :.....

Nombre d'adhérents :.....

Dont :

Jeunes – 18 ans	Adultes	Compétition	Pluméliau - Bieuzy	Communauté Commune	Autres communes

Montant de la cotisation annuelle : enfant : € Adulte : €

Si plusieurs tarifs varient selon les activités proposées, merci de le préciser en joignant un document en annexe.

AIDES EN NATURE

Joindre à la présente demande de subvention vos besoins en locaux, matériel, prestations techniques et communication.

Documents à joindre obligatoirement à la présente demande (y compris ce feuillet renseigné) :

- Vos statuts (en cas de modification ou nouvelle association)
- Un relevé d'identité bancaire
- Les derniers comptes approuvés
- Le dernier rapport d'activité

Dans tous les cas, dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée :

- Le compte rendu financier de l'action financée
- Le dernier rapport annuel d'activité et les derniers comptes approuvés de votre association

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

représentant légal de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier ;
- **Demande une subvention de € ;**
- **Reconnais avoir pris connaissance que la redistribution de subvention à une autre association est interdite, sauf en cas d'autorisation formelle de la collectivité qui a versé cette subvention** (art. 15 décret loi du 2 mai 1938) ;
- S'engage à reverser tout ou partie de la subvention à la Commune de Pluméliau dans les cas suivants :
 - Le projet est abandonné
 - La subvention n'est pas utilisée conformément à son objet
- S'engage à faire parvenir à la mairie, dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice, le compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention ;
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée (joindre un RIB ou un RIP obligatoirement chaque année) au :

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB

Fait le

à

Signature,

Toute fausse déclaration est passible d'une peine d'emprisonnement et d'amende prévues aux articles R. 441-1 et suivants du Code Pénal.

**Dossier à retourner dûment complété en Mairie
au plus tard le 31 janvier 2025**

Siège Administratif : Mairie de PLUMELIAU-BIEUZY – 4 Place du Général de Gaulle – 56930 PLUMELIAU-BIEUZY
SIRET : 200 085 041 00016 – Tél : 02.97.51.80.28 – Fax : 02.97.51.91.46
Site internet www.plumeliau.fr – E-mail : accueil@plumeliau-bieuzy.bzh